

COMMUNIQUÉ



LES PRODUCTEURS DE
POMMES DU QUÉBEC

Agents autorisés
Membres du conseil d'administration des PPQ
Association des emballeurs de pommes du Québec
M^{me} Sophie Perreault, AQDFL
M. Pierre Mongrain, coordonnateur Table filière pomme
Entrepôts

Représentants des chaînes
Loblaws, Provigo, Maxi et Maxi & Cie
Metro
Sobey's
M. Yvon Laurin, Ass. Prop. des fruiteries du Québec

10 mai 2016

PRIX MINIMUM DE LA POMME TARDIVE DESTINÉE À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS – RÉCOLTE 2015

Décision du comité de prix du 10 mai 2016 des pommes destinées à la consommation à l'état frais, dont font partie des représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec et des Producteurs de pommes du Québec : **le maintien du prix de la pomme en sac et en cellule et un changement au niveau de l'établissement d'une annexe H (voir description dans les tableaux ci-dessous).**

Date	Sunrise Paulared et Ginger Gold (minot : 42 lb)	Lobo (minot : 42 lb)	McIntosh, Spartan Cortland, Empire (minot : 42 lb)	Rouge Délicieuse, Jaune Délicieuse, Gala (minot : 42 lb)	Honeycrisp * (minot : 42 lb)
À compter du début de l'écoulement	S : 16,00 \$ C : 17,00 \$	S : 16,00 \$ C : 17,00 \$	S : 16,00 \$ C : 17,00 \$	S : 16,00 \$ C : 17,00 \$	S : 42,50 \$ C : 42,50 \$
À compter du 16 décembre 2015	S : 16,00 \$ C : 19,00 \$	S : 16,00 \$ C : 19,00 \$	S : 16,00 \$ C : 19,00 \$	S : 16,00 \$ C : 19,00 \$	S : 42,50 \$ C : 42,50 \$
À compter du 11 février 2016			S : 18,00 \$ C : 22,00 \$	S : 18,00 \$ C : 22,00 \$	S : 42,50 \$ C : 42,50 \$

Le prix des pommes destinées en cellule s'appliquera pour toutes les pommes de calibre 2 ¾ po et plus vendues en vrac dans des contenants de 35 lb et plus

* Spécifications pour la Honeycrisp

- Calibre minimal : 2 ¾ pouces (70 mm) en cellule ou en sac
- Pédoncule ne doit pas dépasser la cuvette pédonculaire
- Coloration : rouge ou rouge rayé doit couvrir au moins 50 % de la superficie du fruit

S: Sac

C: cellule

PROMOTIONS CIBLÉES

À compter du début de l'écoulement	Promotion en circulaire – applicable pour la PAULARED et LOBO – <i>sans complément de prix</i> - - Rabais de 2 \$/minot – format SAC OU CELLULE.
Du 11 au 29 février 2016	Promotion en circulaire – applicable pour la SPARTAN, CORTLAND, MCINTOSH – <i>avec complément de prix</i> - Rabais de 3 \$/minot – format CELLULE
Du 11 février au 31 mars 2016	Promotion longue durée en magasins – applicable pour la SPARTAN, CORTLAND, MCINTOSH – <i>avec complément de prix</i> – - Rabais de 2 \$/minot – tous les formats SAC
Du 11 février au 31 mars 2016	Promotion en circulaire – applicable pour la SPARTAN, CORTLAND, MCINTOSH – <i>avec complément de prix</i> - Rabais de 2 \$/minot – tous les formats SAC
Du 1 ^{er} mars au 30 avril 2016	Promotion en circulaire – applicable pour la SPARTAN, CORTLAND, MCINTOSH – <i>avec complément de prix</i> - Rabais de 2 \$/minot – format CELLULE
Du 1 ^{er} au 30 avril 2016	Promotion en circulaire – applicable pour la SPARTAN, MCINTOSH – <i>avec complément de prix</i> - Rabais de 2 \$/minot – tous les formats SAC pour <u>une seule annonce par bannière par détaillant</u>

Du 7 au 30 avril 2016	Promotion longue durée en magasins – applicable pour la MCINTOSH – avec complément de prix – Rabais de 2 \$/minot – tous les formats SAC
Du 1 ^{er} au 31 mai 2016	Promotion longue durée en magasins et promotion en circulaire– applicable pour la MCINTOSH – avec complément de prix –Rabais de 2 \$/minot – tous les formats SAC
Du 1^{er} au 30 juin 2016	Promotion longue durée en magasins et promotion en circulaire– applicable pour la MCINTOSH – avec complément de prix –Rabais de 2 \$/minot – tous les formats SAC
Pommes destinées au commerce interprovincial et à l'exportation (opportunité d'affaires) -	
À compter du début de l'écoulement	Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés Paulared et Lobo vendues en vrac. Le rabais s'applique sur la portion destinée à l'état frais (cellule et sac) du classement prédéterminé ou sur la portion commercialisée à l'état frais suite au classement réel, excluant le déclassement. Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés Paulared et Lobo vendues en sac ou en cellule.
Du 11 mars au 30 avril 2016	Rabais de 2 \$/minot pour la pomme de variété McIntosh vendues en sac ou en cellule – avec complément de prix
Du 1 ^{er} au 31 mai 2016	Rabais de 2 \$/minot pour la pomme de variété McIntosh vendues en sac– avec complément de prix
Du 1^{er} au 30 juin 2016	Rabais de 2 \$/minot pour la pomme de variété McIntosh vendues en sac– avec complément de prix

APPLICATION DE L'ANNEXE H – PROMOTION CIBLÉES

Les promotions ciblées s'appliqueront de la façon suivante :

Un rabais sera alloué pour **les variétés vendues en promotion ciblée annoncées en circulaire tel que décrit précédemment**. Le calcul du prix moyen devra s'effectuer sur une **base mensuelle par variétés** ciblées au tableau des prix précédents sur des annexes H distinctes pour l'établissement du prix moyen en sac et/ou en cellule par variété ciblée pour chacun des mois (**selon la période identifiée dans le tableau précédent**). **Les emballeurs devront conserver la preuve des promotions ciblées en ayant en leur possession l'entente de longue durée ou la circulaire originale pour pouvoir la présenter à l'inspecteur lors de la vérification des annexes H.**

Comment faire le calcul du prix moyen du mois de février 2016

Lors de l'établissement du calcul du prix moyen du mois de février 2016, l'agent autorisé devra tenir compte qu'il y a deux prix réguliers à 16 \$ et 18 \$/minot et un prix de promotion à 16 \$/minot pour l'établissement du prix d'achat moyen pour **la pomme du Québec** en sac pour les trois variétés ciblées Spartan, McIntosh, et Cortland en complétant son annexe H par variété. Cette façon de faire s'applique aussi pour la pomme en cellule avec ses prix respectifs.

Promotion **LONGUE DURÉE** : ne pas oublier d'informer par écrit l'inspecteur M. Yvan St-Laurent soit par courriel : yst-laurent@upa.qc.ca ou par télécopieur au 450 679-5595 de l'entente **de la promotion longue durée en cours ou à venir**.

Pompouce* : destinée exclusivement aux Centres de la petite enfance et garderies Seulement pour les variétés Paulared, McIntosh, Spartan, Gala Empire et Cortland					
	Paulared	Cortland	Gala	McIntosh Spartan	Empire
À compter du début de l'écoulement	12,60 \$	12,60 \$	12,60 \$	12,60 \$	12,60 \$
* Précisions sur Pompouce : Les pommes avec les calibres 2 ¼ à 2 1/2 po. et le prix est 30 % de moins que les pommes en sac.					

Pomme de catégorie commerciale

Loblaws « pour la bannière Maxi » a décidé de poursuivre son projet de commercialisation de pommes « **Naturellement imparfaites** ». Les pommes qui sont commercialisées sous cette appellation sont considérées comme des pommes destinées à l'état frais de **catégorie commerciale** avec une norme de fermeté minimale qui sera de ½ livre inférieure aux standards de Pommes Qualité Québec soit :

FERMETÉ MINIMALE POUR LES POMMES IMPARFAITES PROJET LOBLAWS « bannière Maxi »

Variété	Fermeté
Spartan, Empire, Honeycrisp	12,5
McIntosh et autres variétés tardives	11,5
Gala	11,0

Sobeys IGA a décidé de commercialiser des **drôles de fruits et légumes** cet automne pour **une durée de 6 semaines le temps des récoltes**. Les pommes qui sont commercialisées sous cette appellation sont considérées comme des pommes destinées à la consommation à l'état frais de **catégorie commerciale**.

Le 8 septembre 2015, le comité a décidé d'établir le **prix minimum à 10 \$/minot** et le calibre minimum sera de 2 3/8 pouces. Donc, selon les besoins des chaînes, certaines parties de lot de pommes déclassées seront payées aux producteurs au prix négocié sans coût de manutention. Selon le résultat de ces projets Les producteurs de pommes du Québec et l'Association des Emballeurs de pommes du Québec apporteront les ajustements nécessaires à la Convention de mise en marché.

PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS – RÉCOLTE 2015

Le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais se tiendra sur demande des parties.

PRIX MINIMUM DE LA POMME DESTINÉE À LA TRANSFORMATION – RÉCOLTE 2015

Décision du **29 mars 2016** du comité de prix de la pomme destinée à la transformation concernant le prix de la pomme à jus tardives.

DATE	POMMES À JUS STANDARD	POMMES À SAUCE	POMMES À JUS OPALESCENT
À compter du début de la récolte	Hâtives 0,065 \$ la livre ou 2,73 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,09 \$ la livre ou 3,78 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,09 \$ la livre ou 3,78 \$ le minot de 42 livres
À compter du début de la récolte	Tardives * 0,0638 \$ la livre ou 2,68 \$ le minot de 42 livres	Tardives 0,1175 \$ la livre ou 4,94 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage) 0,0975 \$ la livre ou 4,10 \$ le minot de 42 livres (transformation immédiate)	Tardives 0,1175 \$ la livre ou 4,94 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage) 0,0975 \$ la livre ou 4,10 \$ le minot de 42 livres (transformation immédiate)
À compter du 29 mars 2016	Tardives * 0,0638 \$ la livre ou 2,68 \$ le minot de 42 livres	Tardives 0,135 \$ la livre ou 5,67 \$ le minot de 42 livres (pour pomme de fantaisie détournée vers la transformation) 0,12 \$ la livre ou 5,04 \$ le minot de 42 livres (pour pomme provenant du déclassement)	Tardives 0,135 \$ la livre ou 5,67 \$ le minot de 42 livres (pour pomme de fantaisie détournée vers la transformation) 0,12 \$ la livre ou 5,04 \$ le minot de 42 livres (pour pomme provenant du déclassement)

* Les besoins de A. Lassonde Inc. en pommes du Québec pour ses produits commercialisés fait à partir de pomme fraîche dans la province sont pour un volume de 20 millions de livres. Mais A. Lassonde Inc. s'engage à prendre toutes les pommes livrées en provenance des producteurs de pommes du Québec durant sa période d'ouverture du plan de transformation du 14 septembre au **13 novembre 2015** inclusivement.

PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA TRANSFORMATION – RÉCOLTE 2015

Pour ce qui est du prochain comité de prix de la pomme destinée à la transformation, il se tiendra lors d'une demande des parties.

Pommes en entreposage au Québec au 1^{er} mai 2016 (minots de 42 lb)

Variété	Marché		Région pomicole					Total des régions au 1 ^{er} mai 2016	Pommes utilisées en avril 2016	Pommes utilisées en avril 2015
			Laurentides	Missisquoi-Estrie	Québec	Sud-Ouest de Montréal	Vallée Montérégienne			
McIntosh	Frais	Réfr.	0	0	0	0	0	0	270	0
		AC	106 216	54 986	1 530	46 095	120 922	329 749	100 024	179 019
	Transf.	Réfr.	540	0	0	0	30 620	31 160	19 510	0
		AC	2 324	13 484	0	215 133	36 460	267 401	54 315	44 208
Cortland	Frais	Réfr.	0	0	0	0	0	0	486	108
		AC	15 432	14 065	0	9 848	62 124	101 469	57 388	84 726
	Transf.	Réfr.	0	0	0	0	828	828	414	0
		AC	410	5 103	0	330	9 152	14 995	4 923	-1 397
Lobo	Frais	Réfr.	0	0	0	0	0	0	72	0
		AC	270	0	0	0	108	378	162	1 162
	Transf.	Réfr.	0	0	0	0	18	18	126	0
		AC	0	0	0	75	468	543	810	252
Empire	Frais	Réfr.	0	0	0	0	0	0	54	0
		AC	0	0	0	820	10 741	11 561	16 341	23 158
	Transf.	Réfr.	0	0	0	0	0	0	18	0
		AC	0	360	0	390	180	930	-386	-4 232
Spartan	Frais	Réfr.	0	0	0	0	0	0	270	414
		AC	21 196	15 930	0	6 260	36 254	79 640	62 663	44 157
	Transf.	Réfr.	0	0	0	0	0	0	414	0
		AC	205	1 728	0	12 124	1 097	15 154	424	1 112
Gala*	Frais	Réfr.	0	0	0	0	0	0	10	0
		AC	0	2 498	0	19	388	2 905	460	0
	Transf.	Réfr.	0	0	0	0	0	0	18	0
		AC	0	900	0	0	0	900	1 260	0
Honeycrisp*	Frais	Réfr.	0	0	0	0	0	0	0	0
		AC	0	504	0	0	36	540	864	0
	Transf.	Réfr.	0	0	0	0	0	0	18	0
		AC	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	Frais	Réfr.	0	0	0	0	0	0	36	0
		AC	252	36	0	0	810	1 098	558	-3 380
	Transf.	Réfr.	0	0	0	0	202	202	-202	0
		AC	0	0	0	161 837	882	162 719	29 703	-1 054
Total ¹	Frais	Réfr.	0	0	0	0	0	0	1 198	522
		AC	143 365	88 019	1 530	63 042	231 384	527 340	238 460	328 842
	Transf.	Réfr.	540	0	0	0	31 466	32 006	20 518	0
		AC	2 939	21 575	0	605 844	48 239	678 597	123 942	38 889

* Les données pour les variétés Gala et Honeycrisp sont incluses dans la catégorie Autres pour les années antérieures

1. Le total des pommes entreposées inclut les pommes hors Québec

Entreposage de pommes au Canada, au 1^{er} mai 2016 (minots de 42 livres)

Provinces	2015-2016		2014-2015		2013-2014		2012-2013	
	Frais	Transf.	Frais	Transf.	Frais	Transf.	Frais	Transf.
Maritimes	88 905	139 190	184 690	175 405	131 571	178 952	75 929	192 905
Québec	527 340	710 603	723 416	488 061	553 532	646 867	198 855	869 665
Ontario	124 357	487 071	895 119	470 833	911 143	677 667	37 524	84 786
C.-Britannique	2 119	63 690	571 286	201 357	32 810	97 952	277 310	202 667
Canada	742 721	1 400 555	2 374 511	1 335 656	1 629 056	1 601 438	589 617	1 350 022

Source: InfoHort

Pommes en entreposage au Québec au 1^{er} mai 2016 (minots de 42 lb)

Variété	Marché		Saison				Moyenne (3 dernières saisons)
			2015-2016	2014-2015	2013-2014	2012-2013	
McIntosh	Frais	Réfr.	0	0	0	0	0
		AC	329 749	397 235	294 044	120 014	270 431
	Transf.	Réfr.	31 160	0	0	0	0
		AC	267 401	271 162	383 158	562 990	405 770
Cortland	Frais	Réfr.	0	0	0	0	0
		AC	101 469	132 032	84 506	21 896	79 478
	Transf.	Réfr.	828	0	0	0	0
		AC	14 995	20 936	32 925	69 380	41 080
Lobo	Frais	Réfr.	0	0	0	0	0
		AC	378	270	54	172	165
	Transf.	Réfr.	18	0	0	0	0
		AC	543	1 368	252	11 510	4 377
Empire	Frais	Réfr.	0	0	0	0	0
		AC	11 561	56 322	56 091	15 480	42 631
	Transf.	Réfr.	0	0	0	100	33
		AC	930	6 928	23 304	24 851	18 361
Spartan	Frais	Réfr.	0	0	0	0	0
		AC	79 640	125 182	114 056	35 495	91 578
	Transf.	Réfr.	0	0	0	380	127
		AC	15 154	3 485	14 920	40 031	19 479
Gala	Frais	Réfr.	0				–
		AC	2 905				–
	Transf.	Réfr.	0				–
		AC	900				–
Honeycrisp	Frais	Réfr.	0				–
		AC	540				–
	Transf.	Réfr.	0				–
		AC	0				–
Autres	Frais	Réfr.	0	0	0	0	0
		AC	1 098	12 375	4 781	5 798	7 651
	Transf.	Réfr.	202	1 150	396	200	582
		AC	162 719	183 032	191 912	160 223	178 389
Total ¹	Frais	Réfr.	0	0	0	0	0
		AC	527 340	723 416	553 532	198 855	491 934
	Transf.	Réfr.	32 006	1 150	396	680	742
		AC	678 597	486 911	646 471	868 985	667 456

1. Le total des pommes entreposées au Québec inclut les pommes hors Québec.

Écoulement des pommes fraîches en avril (minots)

Année	Quantité de minots	Année	Quantité de minots
2016	239 658	2011	134 245
2015	329 364	2010	208 710
2014	262 881	2009	266 426
2013	202 671	2008	182 074
2012	182 528	2007	158 563

Mélanie Noël, MBA, agr.
Les Producteurs de pommes du Québec